

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE DOMART SUR LA LUCE**

SEANCE DU 18 janvier 2010

Convocation du 14 janvier 2010

Le dix-huit janvier deux mil dix à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gérard DUFOUR, Maire.

Etaient présents : BINET, CARON CHAVERON, DELIENS, DUFOUR, DRODE.
GAUDRILLER, HERLY, PILLON, WALLET

Etait excusée : ELOY,

Secrétaire de séance : Madame Colette CHAVERON

Objet : Participation des associations de la commune aux frais de chauffage (salle polyvalente)

Le chauffage au gaz naturel ayant été installé dans la salle polyvalente, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide que les associations occupant la salle participeront financièrement aux frais de chauffage.

Une somme forfaitaire sera réclamée annuellement à chaque association :

Pour l'année 2010, il sera réclamé :

- 150 € à l'association de tennis de table de DOMART SUR LA LUCE
- 275 € au club « Gardons la forme », association loi de 1901.
- 120 € au club des aînés

Pour extrait conforme,
Le Maire
Gérard DUFOUR

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en sous-préfecture le 19 janvier 2010
Et de sa publication le 19 janvier 2010